JOURNÉES de l'ARCHITECTURE en SANTE



CONFÉRENCES ÉTUDE ET FORMATION

ADMISSION CONGRESSISTES EUROPÉENS

MONTRÉAL

CENTRE DES SCIENCES - VIEUX-PORT

8 ET 9 JUIN 2027

WWW.JA-SANTE.QUEBEC

event

ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE
LE MAGAZINE DES ACTEURS DE L'HÔPITAL DE DEMAIN

JOURNÉES de l'ARCHITECTURE en SANTE

MONTRÉAL
Centre des Sciences - Vieux-Port
8 ET 9 JUIN 2027



Bienvenue



Chers partenaires et acteurs engagés de l'architecture en santé,

Concevoir les lieux de soins de demain exige de faire aujourd'hui des choix qui porteront pour des décennies. Comment créer des installations capables d'évoluer avec les besoins des usagers, de soutenir le travail des équipes et de répondre aux réalités des communautés ? Ces questions seront au cœur de la 4e édition québécoise des Journées de l'Architecture en Santé, qui se tiendront les 8 et 9 juin 2027 au Centre des sciences, dans le Vieux-Port de Montréal.

Au fil des éditions, les Journées ont tissé des liens entre les acteurs québécois, leurs collègues des autres provinces canadiennes et les partenaires européens. Pour cette édition, nous souhaitons poursuivre notre engagement de mettre cette richesse collective au service des projets : partager les enseignements du terrain, examiner les approches qui font leurs preuves et ouvrir la discussion sur les nombreux défis qui restent à relever.

L'architecture en santé se situe au croisement de plusieurs exigences : la qualité de l'expérience des usagers, l'efficacité des opérations, l'évolution des pratiques et la responsabilité environnementale. L'enjeu n'est pas seulement de les considérer séparément, mais de comprendre comment les concilier dans les décisions de conception, de réalisation et d'utilisation des installations.

Comment prévoir l'adaptation d'un bâtiment sans compromettre sa fonctionnalité ? Comment intégrer le numérique de façon pertinente et durable ? Comment faire une place réelle à l'expérience des patients et des équipes dans la conception ? Et comment mieux relier les ambitions d'un projet à la réalité quotidienne des soins et des services ? Voilà autant de questions que nous vous invitons à explorer ensemble afin de créer une réelle valeur ajoutée avec nos projets

Gestionnaires, décideurs, architectes, cliniciens, ingénieurs, chercheurs, patients et citoyens : chacun apporte une connaissance et perspective unique. Les JAS 2027 offriront un espace pour confronter ces savoirs, discuter des choix et nourrir les collaborations entre celles et ceux qui conçoivent les installations et celles et ceux qui les utilisent.

Nous vous donnons donc rendez-vous à Montréal pour deux journées d'échanges ancrés dans l'expérience et tournés vers l'action. Venez partager vos réalisations, vos questions et vos idées : c'est en apprenant ensemble que nous pourrons faire progresser les projets et leur contribution aux soins et aux services pour nos concitoyens.

Marc Bilodeau
Président-directeur général-Santé Québec-Outaouais

Dates importantes

- **15 janvier 2027 – Date limite de soumission des propositions**
- **25 janvier 2027 – Notification d'acceptation par le comité de sélection**
- **28 février 2027 – Fin du tarif spécial «réservation anticipée»**

JOURNÉES de l'ARCHITECTURE en SANTE

MONTRÉAL
Centre des Sciences - Vieux-Port
8 ET 9 JUIN 2027

Centre des Sciences - Montréal

Le Centre des sciences de Montréal est un musée scientifique et un lieu accueillant de nombreux évènements. Il se trouve sur l'emplacement d'anciens hangars maritimes au quai King Edward, dans le Vieux-Port de Montréal. Les salles du Vieux-Port de Montréal se distinguent par de larges baies vitrées et des terrasses qui offrent, de jour comme de nuit, des vues panoramiques époustouflantes sur le fleuve Saint-Laurent et sur tout Montréal.



Visites hospitalières

À chacune de ses éditions, l'organisation des Journées de l'Architecture en Santé propose à ses congressistes une visite exclusive d'un établissement phare de la région. Récemment livré ou toujours en chantier, ces visites sont l'occasion pour les participants d'enrichir leur parcours d'expériences nouvelles et de découvrir comment l'architecture peut transformer en profondeur la qualité de l'accueil et du soin.
Lors des précédentes éditions les congressistes des JAS ont pu visiter le CHU de Québec, le CHU Sainte-Justine ou l'hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal.



Cocktail de Réseautage

L'organisation des Journées de l'Architecture en Santé est heureuse d'offrir à tous ses congressistes son traditionnel cocktail de réseautage au cœur du Centre des Sciences le mardi en fin de journée. Ce moment de convivialité permet de favoriser les échanges et les rencontres professionnelles.



Organisation

H-event est la firme organisatrice des Journées de l'Architecture en Santé en Belgique, en France et au Québec. H-event s'est entouré de collaborateurs développant 15 ans d'expertise et de savoir-faire dans l'organisation d'événements professionnels. Grâce à ses équipes pluridisciplinaires expérimentées: commerciale, marketing, communication, logistique et à sa connaissance des établissements de santé, H-event propose une offre complète de services pour répondre à l'ensemble des attentes de ses clients.



jas@ja-sante.quebec | www.ja-sante.quebec

Tarif Réservation anticipée

jusqu'au 28 février 2027

Tarif standard

À partir du 1er mars 2027

CONGRESSISTES EUROPÉENS

Réservation anticipée

750 € HT

Standard

850 € HT

Accès 2 jours

Accès complet aux conférences

Petit Déjeuner et pause café

Lunch chaque jour

Forfait vidéo avec l'intégralité des conférences

Cocktail de networking

Tarifs exprimés avant taxes

VISITE HOSPITALIÈRE (Places limitées) : 100 € HT

Si vous avez des questions relatives à l'organisation, veuillez contacter :

H-event +1 438 367-2357

ADMISSION RÉSERVATION ANTICIPÉE

JOURNÉES de l'ARCHITECTURE en SANTE
MONTRÉAL 2027

FIRME/ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Pays :

Tél. : **Courriel :**

Numéro SIREN : | | | | | | | | |

Numéro d'identification intracommunautaire (obligatoire) : | | | | | | | | | | | | |

Numéro de commande interne :

Contact pour la facturation (Obligatoire) :

CONTACT POUR LE CONGRÈS

Nom : **Prénom :**

Téléphone : **Cellulaire :**

Courriel : **Fonction :**

IDENTIFIER LE(S) PARTICIPANT(S)

Attention : Les informations communiquées ci-dessous seront utilisées pour la création des badges

Nom : **Prénom :** **Nom :** **Prénom :**

Courriel : **Courriel :**

Cellulaire : **Cellulaire :**

Fonction : **Fonction :**

Nom : **Prénom :** **Nom :** **Prénom :**

Courriel : **Courriel :**

Cellulaire : **Cellulaire :**

Fonction : **Fonction :**

☐ **Je m'oppose à ce que les données fournies ci-dessus soient transmises aux exposants des JAS (liste sur : www.ja-sante.quebec) à des fins de prospection commerciale par courrier électronique et/ou par téléphone.**

RÉCAPITULATIF ADMISSION

☐ Congressiste européen **750** € HT

PRIX : 750 € HT x pers Total : € HT TVA (20%) : € TOTAL = ... € HT

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Fait à : Le :

Règlement à effectuer uniquement après réception de la facture.

Merci de bien indiquer le numéro de la facture lors de votre paiement bancaire.

Nom,prénom, fonction et signature, précédés de la mention
« habilité à signer ce contrat »
Cachet de l'entreprise

IMPORTANT : En signant ce bon de commande, j'accepte les conditions générales de ventes exposées en ligne à l'adresse : www.ja-sante.quebec/conditions-generales-de-ventes/



Cocktail de NETWORKING

Centre des sciences Montréal

Mardi 8 juin 2027 18h00

INCLUS dans le Pass congressiste

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Journées de l'Architecture en Santé – Québec
Évènements – Inscriptions et vente de places
Dernière mise à jour : 5 novembre 2026

ORGANISATEUR

L'organisateur et vendeur est H EVENT société non-résidente soumise à la TPS et TVQ sous le numéro d'entreprise 73401 1 232 RTOOO 1, dont le siège est situé :
30, Avenue des Avoraux – 69250 Albigny -sur-Saône - France
Courriel : jas@ja-sante.quebec
Téléphone : +1 4380367-2357
Ci-après désignée *« H-EVENT »* ou *« l'Organisateur »*.

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute inscription à un congrès, séminaire, conférence, visite, activité ou autre manifestation organisée par H-EVENT au Québec, en présentiel ou, le cas échéant, à distance, ci-après désignée l' *« Évènement »*.
Le *« Client »* désigne la personne physique ou morale qui effectue l'inscription et en assume le paiement. Le *« Participant »* désigne la personne qui prend effectivement part à l'Évènement.
Toute inscription implique la prise de connaissance et l'acceptation des présentes conditions générales de vente.
Les informations essentielles relatives à chaque Évènement, notamment les dates, horaires, lieu, programme, prestations comprises et tarifs, sont précisées sur les documents d'inscription et sur le Site de l'Évènement.
Les conditions générales applicables sont celles en vigueur au moment de la conclusion de l'inscription. H-EVENT peut les modifier pour les inscriptions futures, sans que ces modifications aient d'effet rétroactif sur les contrats déjà conclus.
Les dispositions impératives de la Loi sur la protection du consommateur, du Code civil du Québec et de toute autre législation applicable prévalent sur toute stipulation contraire des présentes conditions.

INSCRIPTION – FORMATION DU CONTRAT

L'inscription s'effectue au moyen du formulaire proposé par H-EVENT, notamment sur le Site de l'Évènement ou au moyen d'un bulletin d'inscription transmis par écrit.
Avant de confirmer une inscription effectuée à distance, le Client doit pouvoir prendre connaissance de manière claire des caractéristiques essentielles de l'Évènement, du prix, des taxes applicables, des modalités de paiement, de la date et du lieu de l'Évènement, ainsi que des conditions d'annulation, de modification et de remboursement.
Lorsque la législation applicable l'exige, le Client dispose avant la conclusion du contrat de la possibilité de vérifier son inscription, de la corriger ou de la refuser.
Une confirmation d'inscription, accompagnée des informations contractuelles requises et, le cas échéant, d'une facture, est transmise au Client sur un support qu'il peut conserver.
Sauf modalités particulières expressément convenues avec H-EVENT, l'inscription n'est définitivement acquise qu'après confirmation par l'Organisateur et règlement du montant exigible.

TARIFS – TAXES – RÈGLEMENT

Les tarifs sont indiqués par Participant.
Sauf indication contraire clairement portée à la connaissance du Client, les prix sont exprimés en dollars canadiens. Lorsqu'une autre devise est utilisée, celle-ci est expressément indiquée avant la conclusion de l'inscription.
Le prix annoncé comprend l'ensemble des frais obligatoires imposés par H-EVENT pour bénéficier de la prestation annoncée. Les taxes légalement applicables, notamment la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ), peuvent être ajoutées au prix annoncé conformément à la législation applicable.
Les taux applicables au jour de la facturation sont ceux prévus par la réglementation en vigueur.
Le règlement peut être effectué selon les moyens de paiement proposés par H-EVENT sur le formulaire d'inscription ou sur la facture : carte de paiement, virement bancaire ou tout autre moyen expressément accepté par l'Organisateur.
H-EVENT peut demander les renseignements raisonnablement nécessaires à la vérification de l'identité du Client, à la facturation et à la prévention de la fraude.

ANNULATION PAR LE CLIENT OU LE PARTICIPANT

Sauf conditions particulières indiquées lors de l'inscription, toute inscription confirmée est ferme et définitive et non-remboursable.
Le simple changement d'avis, l'indisponibilité personnelle du Participant, une modification de son agenda professionnel ou toute autre circonstance personnelle ne donnent pas droit à un remboursement, sous réserve des droits impérativement reconnus au consommateur par la législation applicable.
Une inscription ne peut être cédée, revendue ou transférée à un tiers sans l'accord préalable de H-EVENT. L'Organisateur peut toutefois autoriser, sur demande écrite du Client, le remplacement d'un Participant par une autre personne.
Lorsqu'un Client est considéré comme un consommateur au sens de la Loi sur la protection du consommateur et que l'inscription a été conclue à distance, il conserve l'ensemble des droits de résolution que la loi lui reconnaît notamment lorsque les obligations d'information, de transmission du contrat ou d'exécution de la prestation ne sont pas respectées.
Aucune disposition des présentes conditions ne peut avoir pour effet de supprimer ou de limiter un droit auquel le consommateur ne peut légalement renoncer.

BADGE ET CONDITIONS D'ACCÈS

Chaque inscription est valable uniquement pour l'Évènement et le Participant auxquels elle se rapporte.
Le Participant peut se voir remettre un badge nominatif ou tout autre titre d'accès. Celui-ci demeure personnel et ne peut être prêté, reproduit ou cédé à un tiers sans autorisation.
H-EVENT peut procéder à des vérifications raisonnables afin de s'assurer que la personne utilisant un badge ou un droit d'accès est bien le Participant inscrit.
Lorsque l'Évènement comporte un accès numérique, les identifiants remis au Participant sont personnels, confidentiels et non transférables.

COMPORTEMENT DES PARTICIPANTS

Chaque Participant doit adopter un comportement respectueux des autres participants, des intervenants, du personnel, des exposants et des prestataires de l'Évènement.
Sont notamment interdits les comportements menaçants, violents, discriminatoires, harcelants, injurieux ou susceptibles de compromettre la sécurité ou le bon déroulement de l'Évènement.
Il est également interdit, sans l'autorisation préalable de H-EVENT :
- d'accéder aux espaces réservés aux intervenants, au personnel ou aux prestataires ;
- de monter sur scène ou d'interrompre volontairement une intervention ;
- d'endommager les équipements, installations ou locaux ;
- d'exercer une activité de démarchage commercial, de distribution ou de promotion non autorisée ;
- d'apporter ou de consommer des substances illicites ;
- d'introduire dans l'Évènement des boissons alcoolisées non autorisées par l'Organisateur ;
- d'effectuer des captations ou diffusions interdites dans les conditions prévues ci-dessous.

H-EVENT peut refuser l'accès ou demander de quitter l'Évènement à toute personne dont le comportement compromet la sécurité, porte gravement atteinte aux autres participants ou perturbe le déroulement de l'Évènement. Une telle exclusion résultant d'un manquement grave du Participant ne donne pas droit au remboursement de son inscription, sous réserve des dispositions impératives de la loi.
Les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte de l'Évènement, sauf notamment lorsqu'ils constituent des animaux d'assistance ou lorsque leur présence doit être autorisée en vertu de la législation applicable.
H-EVENT s'efforce de faciliter l'accès de l'Évènement aux personnes ayant des besoins particuliers. Les Participants sont invités à informer l'Organisateur le plus tôt possible de leurs besoins d'accommodement afin que les mesures raisonnablement nécessaires puissent être étudiées.

MODIFICATION DU PROGRAMME

Le programme de l'Évènement est établi de bonne foi à partir des informations disponibles au moment de sa publication.
H-EVENT peut apporter au programme des modifications rendues nécessaires par les circonstances, notamment en cas d'indisponibilité d'un intervenant, de changement d'horaire, de salle ou d'ordre de passage.
Les modifications ne portant pas atteinte à la nature essentielle de l'Évènement ne donnent pas droit à remboursement.
Lorsqu'une modification affecte de manière substantielle la prestation achetée, H-EVENT en informe les Clients concernés dans les meilleurs délais et applique les droits et solutions prévus par la législation applicable.

REPORT, CHANGEMENT DE FORMAT ET ANNULATION DE L'ÉVÈNEMENT

En cas de report de l'Évènement, l'inscription est en principe automatiquement transférée à la nouvelle date.
Lorsque le changement de date, de lieu ou de format constitue une modification substantielle de la prestation, le Client qui ne souhaite ou ne peut pas participer à l'Évènement modifié peut demander l'annulation de son inscription et le remboursement des sommes versées pour cette inscription, dans les conditions communiquées par H-EVENT et sous réserve de la législation applicable.
La transformation substantielle d'un Évènement annoncé en présentiel en un Évènement exclusivement numérique est considérée comme une modification importante. H-EVENT propose alors au Client soit le maintien de l'inscription au nouveau format, soit le remboursement de l'inscription, sauf disposition légale ou circonstance particulière permettant une solution différente acceptée par le Client.
En cas d'annulation totale et définitive de l'Évènement par H-EVENT, les frais d'inscription effectivement versés à l'Organisateur sont remboursés au Client.
Sauf lorsque la loi en dispose autrement, H-EVENT n'est pas responsable des dépenses engagées directement auprès de tiers par le Participant, notamment les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration extérieure ou autres dépenses personnelles.

FORCE MAJEURE

H-EVENT ne peut être tenu responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution de ses obligations lorsque ceux-ci résultent d'un évènement constituant un cas de force majeure au sens du Code civil du Québec, c'est-à-dire un évènement imprévisible et irrésistible.
Peuvent notamment être concernés, lorsqu'ils présentent les caractéristiques légales de la force majeure, une catastrophe naturelle, un incendie majeur, une urgence sanitaire, une interdiction ou restriction imposée par une autorité publique, une interruption majeure des transports ou infrastructures, ou tout autre événement indépendant de la volonté de H-EVENT rendant impossible la tenue de l'Évènement dans les conditions prévues.
Les conséquences d'un cas de force majeure sur les sommes déjà versées sont déterminées conformément au Code civil du Québec et aux autres dispositions légales applicables.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les conférences, présentations, textes, documents, photographies, vidéos, illustrations, supports de présentation et autres contenus diffusés dans le cadre de l'Évènement peuvent être protégés notamment par la Loi sur le droit d'auteur du Canada.
Les droits correspondants appartiennent à leurs auteurs, titulaires ou ayants droit respectifs.
Sauf autorisation écrite de H-EVENT et, lorsque nécessaire, du titulaire des droits concernés, il est interdit d'enregistrer, reproduire, diffuser, retransmettre, commercialiser ou mettre à la disposition du public tout ou partie d'une conférence, d'une intervention ou d'un contenu protégé, sous réserve des utilisations expressément autorisées par la loi.
La prise de notes à des fins personnelles demeure autorisée.
Aucune inscription à l'Évènement n'emporte cession au Participant d'un droit de propriété intellectuelle sur les contenus auxquels il a accès.

PHOTOGRAPHIES – VIDÉOS – DROIT À L'IMAGE

Le Participant est informé que des photographies et des captations audiovisuelles peuvent être réalisées pendant l'Évènement afin d'en assurer la documentation, l'information et la communication.
H-EVENT peut notamment réaliser des vues générales de l'Évènement, des salles, de l'espace d'exposition, des conférences et des moments de convivialité, dans le respect de la législation applicable.
Lorsque l'utilisation à des fins promotionnelles ou commerciales d'une photographie ou d'une vidéo met particulièrement en avant un Participant identifiable, H-EVENT obtient son consentement lorsque celui-ci est requis par la loi.
L'acceptation des présentes conditions générales ne constitue pas, à elle seule, une autorisation générale et illimitée d'exploiter commercialement l'image individuelle d'un Participant.
Des autorisations spécifiques peuvent être demandées notamment pour les portraits, interviews, témoignages, tournages dédiés ou prises de vues dans lesquelles le Participant constitue le sujet principal.
Un Participant qui souhaite signaler une opposition particulière concernant l'utilisation de son image peut en informer H-EVENT. L'Organisateur met en œuvre les mesures raisonnables permettant de tenir compte de cette demande dans le respect des droits de chacun et des contraintes propres à un événement collectif.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

H-EVENT recueille uniquement les renseignements personnels nécessaires à l'organisation et à la gestion de l'Évènement, notamment pour traiter les inscriptions, effectuer la facturation, recevoir les paiements, établir les badges, communiquer les informations pratiques, assurer le contrôle des accès et répondre aux demandes des Participants.
Ces renseignements sont traités conformément à la législation québécoise applicable en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé.
H-EVENT dispose d'un responsable de la protection des renseignements personnels dont le titre et les coordonnées sont rendus accessibles conformément à la loi :
Responsable de la protection des renseignements personnels : M. ENTIBI DAVID
Courriel : jas@ja-sante.quebec
Les renseignements personnels peuvent être communiqués aux employés et prestataires qui doivent y avoir accès pour assurer l'organisation de l'Évènement, notamment les prestataires de paiement, d'hébergement informatique, d'inscription, de communication ou de gestion technique.
Lorsque des renseignements personnels doivent être communiqués ou conservés à l'extérieur du Québec, H-EVENT applique les mesures prévues par la législation québécoise, notamment les évaluations et garanties requises en matière de protection de la vie privée.
Les renseignements sont conservés uniquement pendant la durée nécessaire aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis, augmentée des délais de conservation imposés par les obligations légales, fiscales, comptables ou contractuelles applicables.
Chaque personne dispose, dans les conditions prévues par la loi, de droits concernant ses renseignements personnels, notamment des droits d'accès et de rectification ainsi que, lorsque cela est applicable, du droit de retirer un consentement précédemment donné.
Toute demande relative à la protection des renseignements personnels peut être adressée au responsable de la protection des renseignements personnels de H-EVENT.
Une politique de confidentialité détaillée est mise à la disposition des utilisateurs sur le Site de l'Évènement.

COMMUNICATIONS COMMERCIALES

Les communications nécessaires à l'exécution de l'inscription, notamment les confirmations, renseignements pratiques, modifications de programme et informations relatives au déroulement de l'Évènement, peuvent être adressées au Client et au Participant dans le cadre de leur inscription.
L'envoi ultérieur de communications électroniques commerciales est effectué conformément à la législation canadienne applicable, notamment aux règles relatives au consentement, à l'identification de l'expéditeur et au désabonnement.
Chaque destinataire peut utiliser le mécanisme de désabonnement proposé dans les communications commerciales concernées.

LANGUE DU CONTRAT

Les présentes conditions générales sont mises à disposition en français. Lorsqu'une version dans une autre langue est proposée, la version française est préalablement rendue accessible conformément aux exigences de la Charte de la langue française.
Le Client ou le Participant peut choisir de contracter dans une autre langue lorsque les conditions prévues par la législation québécoise sont réunies.

RESPONSABILITÉ

Chaque Participant demeure responsable de ses effets personnels pendant l'Évènement.
Sous réserve des dispositions légales impératives, H-EVENT ne saurait être tenu responsable de la perte, du vol ou de la détérioration d'effets personnels résultant d'un fait qui ne lui est pas imputable.
Aucune disposition des présentes conditions n'a pour objet ni pour effet d'exclure ou de limiter une responsabilité lorsque la loi interdit une telle exclusion ou limitation.

DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales ainsi que les inscriptions auxquelles elles s'appliquent sont régies par les lois en vigueur dans la province de Québec et par les lois fédérales du Canada qui y sont applicables.
Tout litige est soumis aux tribunaux compétents du Québec, sous réserve des règles impératives de compétence applicables notamment aux consommateurs.
Les parties sont invitées, avant toute procédure judiciaire, à tenter de résoudre de bonne foi leur différend en communiquant avec H-EVENT.

DISPOSITIONS FINALES

Si une disposition des présentes conditions est déclarée nulle, inapplicable ou sans effet, les autres dispositions demeurent applicables dans toute la mesure permise par la loi.
Le fait pour H-EVENT de ne pas exercer immédiatement un droit prévu aux présentes ne constitue pas une renonciation à ce droit.
L'inscription à l'Évènement confirme que le Client a eu la possibilité de prendre connaissance des présentes conditions générales avant de conclure le contrat et qu'il les accepte, sous réserve de tous les droits auxquels il ne peut légalement renoncer.

Signature précédée de la mention
« lu et approuvé »

JOURNÉES de l'ARCHITECTURE en SANTE

MONTRÉAL

Centre des Sciences - Vieux-Port

8 ET 9 JUIN 2027



LES POINTS FORTS DE L'ÉVÈNEMENT

- Conférences inspirantes: Avec des intervenants de renom, dont des architectes, des directeurs d'établissements, des ingénieurs, des médecins et des décideurs politiques.
- Visites d'établissements modèles: CHU de Québec, CHU Sainte-Justine, CHUM…
- Réseautage: collaboration entre les différents acteurs de la santé, de l'architecture et rencontres avec des industriels.

POURQUOI PARTICIPER ?

Les JAS représentent une occasion unique pour les professionnels de la santé et de l'architecture de:

- Découvrir des solutions concrètes face aux défis croissants des établissements de santé.
- Échanger sur des projets ambitieux intégrant durabilité, attractivité et innovation.
- S'inspirer des meilleures pratiques à l'échelle internationale pour transformer les environnements de soins.



À PROPOS DES JAS

Depuis 2019, les Journées de l'Architecture en Santé se sont imposées comme une référence internationale en matière de réflexion et d'innovation dans l'architecture hospitalière. Après des éditions à Menton en France, et à Bruxelles en Belgique, c'est tout naturellement que les JAS se sont installées au Québec afin de continuer à rassembler les esprits les plus brillants pour repenser les espaces de soins.

Les Journées de l'Architecture en Santé reviennent à Montréal les 8 et 9 juin 2027. Après une édition exceptionnelle au CHU de Québec en 2026, les JAS retrouvent le Centre des Sciences sur le Vieux-Port de Montréal. Cet événement incontournable rassemble les acteurs clés de l'architecture hospitalière, des soins de santé et de l'innovation technologique pour réfléchir ensemble à la conception des hôpitaux du futur. Organisées par la société H-Event, les JAS offrent une plateforme unique pour partager les meilleures pratiques, explorer les nouvelles tendances et renforcer les collaborations dans le domaine de la santé.

UN PROGRAMME RICHE

La prochaine édition s'articulera autour de conférences de haut niveau, d'ateliers interactifs, et de retours d'expérience menés par des acteurs majeurs du secteur.

Les thématiques phares de cette édition:
Conception architecturale et innovation, Environnement de santé durables et écoresponsables, Culture de l'architecture à l'international, médico-social, écosystème ville-hôpital, E-architecture: l'hôpital 5.0…

DES PARTICIPANTS AUX PROFILS VARIÉS

Architectes, Urbanistes, Ingénieurs, Constructeurs, Directeurs d'établissements, Responsable des infrastructures, des travaux ou des services techniques, Ingénieurs hospitaliers, Medecins, Patients Partenaires, Chercheurs, Responsables politiques, agences gouvernementales . . .

CONTACT

jas@ja-sante.quebec
+1 438 367-2357
www.ja-sante.quebec

Un événement event

Avec le soutien de

IIAFS ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE Média